

NOTE D'INFORMATION RENTREE SCOLAIRE 2020-2021

Les services de garderie et cantine reprennent aux horaires habituels

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Règles de circulation dans l'enceinte de l'école

Les familles sont autorisées à rentrer dans les cours maternelle et élémentaire pour déposer et /ou récupérer leurs enfants en garderie.

Le port du masque est obligatoire.

Les familles ne sont pas autorisées à entrer dans les bâtiments

Limitation du brassage des élèves

Afin de s'inscrire dans la continuité des protocoles sanitaires scolaires, l'équipe communale veille à limiter le brassage entre les élèves des écoles publique et privée ainsi qu'entre les niveaux de classes sur les temps d'accueil du matin, la pause méridienne et le soir.

Des espaces sont délimités à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments.

Les agents mettent en place des roulements.

Inscriptions cantine /garderie

Les fichiers mis en place pendant et après le confinement pour les inscriptions de cantine et garderie ne sont plus en vigueur.

Dans l'attente de la mise en place d'outils fonctionnels, un pointage sera réalisé dans les classes chaque jour.

Suspension des TAP école Paul Emile Victor

En raison du contexte sanitaire les ateliers TAP sont suspendus de 15h45 à 16h30.

La municipalité encourage les familles qui le peuvent :

- à récupérer leurs enfants dès 15h45,
- à autoriser les élémentaires à sortir seul lorsque cela est possible.

Ce temps d'accueil informel reste gratuit.

Les parents sont autorisés à venir récupérer leurs enfants entre 15h45 et 16h30.

Pédibus et activités sportives périscolaires

En raison de la fermeture temporaire de la salle des sports, les activités sportives proposées par les différentes sections de l'ASE et les pédibus sont en cours d'organisation.

Une information complémentaire sera adressée aux familles la semaine prochaine.

Aides aux devoirs

Le Service Enfance-Jeunesse maintient le temps d'aide aux devoirs pour les enfants présents à la garderie du soir **chaque lundi, mardi et jeudi de 17h15 à 17h45.**

Il sera organisé afin de permettre de respecter au mieux le protocole sanitaire.

Pour des raisons d'organisation, une inscription annuelle est obligatoire.

Merci de bien vouloir retourner le coupon d'inscription ci joint par mail ou à Mélanie en garderie élémentaire.

Informations accueils de loisirs péri et extrascolaire

Toutes les informations concernant le service Enfance-Jeunesse (*dossier administratif, règlement intérieur et modalités d'inscription, tarifs, plannings, menus...*) sont en ligne sur le site internet de la commune <https://www.ercepresliffre.info>, onglet Enfance-Jeunesse.

Vous pouvez contacter directement le service au 02.99.68.33.64. ou par mail elej@wanadoo.fr

Plaquette d'informations complémentaires à venir